RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quillan

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :
En exercice : **27**
Qui ont pris part à la délibération : **26**
Dont pouvoirs : **3**
Votes pour : **26**
Votes contre : **0**
Abstentions : **0**
Date de la convocation : **22/09/2026**
Date d'affichage : **02/10/2026**

Certifié exécutoire par réception en Sous-Préfecture de Limoux le:

- 9 OCT. 2026

L'an **deux mil vingt six, le vingt huit septembre**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune **de QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, M. Jean-Michel FOSSET, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, M. Derrick CAMPBELL, Mme Carole OLEKHNOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON, M. Cédric BEAUVAL.

Étaient absents excusés : Mme Laétitia SAPLANA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Mohammed EL HABCHI en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Claudine KOTTEN en faveur de M. Gérard STOQUERT, Mme Céline SANCHEZ en faveur de Mme Muriel SCANDOLERA.

Secrétaire : Mme Manon LUCASSON.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-156**

Domaine : 3.1 - Acquisitions

OBJET : CENTRE TECHNIQUE: Acquisition d'une scie à ruban verticale d'occasion de Marque HOLTZLING.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° MA-DEL 2026-073 en date du 27 Avril 2026 portant approbation du budget primitif 2026 de la Commune ;

Considérant que les services techniques municipaux disposent d'un besoin en matériel permettant d'effectuer dans de bonnes conditions les travaux d'entretien, de réparation et de fabrication réalisés en régie ;

Considérant que l'acquisition d'une scie à ruban verticale permettra de répondre à ces besoins et d'améliorer les conditions de réalisation des travaux des services techniques ;

Considérant qu'une scie à ruban d'occasion, de marque HOLTZING, modèle OT8465, proposée par M. Norbert JOUVE présente les caractéristiques nécessaires aux besoins de la commune ;

Considérant que le prix d'acquisition de ce matériel s'élève à 1000 € TTC ;

A cet effet, M. Le Président propose au conseil municipal,

1. D'approuver l'acquisition d'une scie à ruban d'occasion de marque HOLTZING, modèle OT8465 pour un montant de 1 000€ TTC.
2. D'inscrire la dépense en section d'investissement du BP 2026.
3. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 26 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire,

Mme Manon LUCASSON

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M. Stéphane PEILLE.

MAIRIE DE QUILLAN (Aude)

2026-156

Identifiant FAST :	ASCL_2_2026-10-09T10-53-52.00 (MI273019504)
Identifiant unique de l'acte :	011-200059418-20261009-2026-156-DE (Voir l'accusé de réception associé)
Objet de l'acte :	CENTRE TECHNIQUE: Acquisition d'une scie à ruban [illegible] d'occasion de Marque HOLTZLING.
Date de décision :	Oct 9, 2026 12:00:00 AM

CERTIFIÉ
Certifié Conforme

Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	3. Domaine et patrimoine 3.1. Acquisitions
Identifiant unique de l'acte antérieur :	
Acte :	MA-DEL-2026-156.PDF

Préparé	Date **09/10/26** à **10:53**	Par **TRICOIRE Muriel**
Transmis	Date **09/10/26** à **10:53**	Par **TRICOIRE Muriel**
Accusé de réception	Date **09/10/26** à **11:00**	